

Conseil régional

Titre II - Dispositions relatives aux charges

Annexe 12 - Environnement

Fonctionnement

Groupe Europe Ecologie - Les Verts

Chapitre 937 - Environnement

Sous-fonction 76 - Patrimoine Naturel

Programme « Evènement pour la valorisation et la promotion du patrimoine naturel »

Action « Festival Tous en Seine »

L'action est abondée de 0,2 M€ en AE et de 0,2 M€ en CP.

Cet amendement est gagé sur la diminution à due concurrence de la part d'autofinancement de la section de fonctionnement.

Exposé des motifs :

La première édition du signal « Tous en Seine ! » s'est tenue en novembre et constitue un vrai succès. Elle a permis de fédérer les 8 départements et les grands acteurs de l'eau (tel que VNF, Port de Paris, le SIAAP) d'Île-de-France. Plusieurs milliers de spectateurs se sont déplacés pour voir la chorégraphie créée par la compagnie Artonik et dédiée à l'histoire de la Seine, de la Marne et de l'Oise, véritable trait d'union entre les franciliens, et aux enjeux de l'eau comme bien commun de l'humanité.

En outre, huit débats rassemblant une soixantaine d'associations ont permis d'aborder les multiples enjeux sociaux, économiques, culturels, environnementaux, touristiques. Ils ont révélé la forte disponibilité des citoyens pour construire cette manifestation de manière participative. Une restitution de ces débats aura lieu fin février avec l'ensemble du mouvement associatif, préparant ainsi la réalisation de « Tous en Seine ! » en 2015.

Afin de soutenir et d'amplifier cette dynamique, plusieurs réalisations pourraient voir le jour dès 2014 :

- le lancement des « Assises de la Seine » fermant ainsi la parenthèse historique durant laquelle les villes ont tourné le dos au fleuve. Elles permettront de rassembler l'ensemble des acteurs (institutionnels, associatifs, privés) et de dégager les points de convergence et les synergies possibles à l'échelle de l'Île-de-France.
- la création d'un outil en ligne à destination des franciliennes et des franciliens. Il permettrait une navigation virtuelle sur la Seine, pour découvrir son patrimoine industriel, culturel et naturel.
- l'appui à la réalisation d'un topoguide de la Seine, en prélude de la marche de la Seine de 253 kilomètres entre Villiers-sur-Seine et Port-Villez.

En conséquence, il est proposée d'abonder l'action « Festival Tous en Seine » de 0,2 M€ en AE et en CP.

Mounir Satouri

